

Comptage des chutes naturelles

Février - Mars

Objectif : Estimer si un traitement avant la pose des premières hausses est nécessaire ou non.

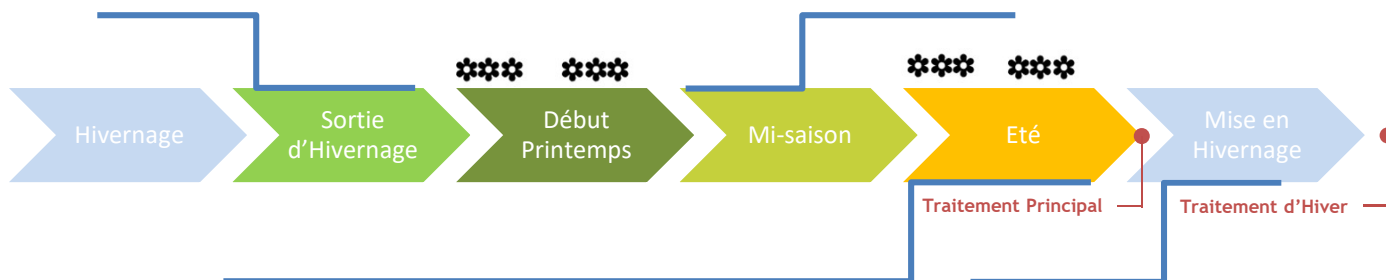
💡 Faire son comptage assez tôt permet une plus grande marge de manœuvre pour appliquer un traitement si besoin.

Seuil : < 0,5 varroa/Jour

Fin Mai - Début Juin

Objectif : Estimer si une action Intermédiaire dans la saison est nécessaire pour ne pas avoir trop de Varroas au moment du traitement principal.

Seuil : < 3 varroas/ jour



Seuil : < 10 varroas/Jour

Fin Juillet - Début Août : Avant traitement

Objectif : Estimer si on peut attendre mi- août pour faire son traitement principal ou s'il faut l'avancer.

💡 Ce comptage permet aussi de connaître le niveau d'infestation avant le traitement. Cette donnée peut être utilisée en cas de Pharmacovigilance.

Seuil : < 0,5 varroa/Jour

Octobre - Novembre : Après traitement

Objectif : Estimer si les actions de la saison ont été suffisantes pour diminuer correctement la population de varroas ou si un traitement complémentaire hivernal est nécessaire.

💡 Attendre 7 à 10 jours après son dernier traitement pour commencer le comptage.

Forte infestation : comment interpreter ?

- Le comptage de varroas doit toujours être interprété **en lien avec la force de la colonie** (cadres d'abeilles et de couvain) et d'éventuels **signes cliniques** (abeilles malformées, couvain mosaïque...).
- Pensez à comparer l'infestation varroa **avant et après traitement** pour évaluer l'efficacité de celui ci. Ces données de comptage peuvent être utilisées dans un dossier de pharmacovigilance.

Selon la saison, différentes méthodes de lutte peuvent être mises en œuvre : biotechniques (Piégeage dans le couvain de mâle, rupture de ponte par engagement...) ou médicamenteuses.

En cas de doute, rapprochez-vous de votre GDS-A ou de votre vétérinaire apicole pour un conseil adapté

Tropilaelaps, un danger émergent à surveiller :

Comme *Varroa destructor*, *Tropilaelaps* est un acarien parasite de l'abeille mellifère, capable de causer des **dégâts majeurs**, jusqu'à la perte totale des colonies.

Bien qu'il ne soit **pas encore présent en France** (situation en 2025), il a été détecté **aux portes de l'Europe**, ce qui en fait une **menace sérieuse**.

Si vous suspectez sa présence, contactez au plus vite l'OMAA ou votre Direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP).

La mise en place de **comptages réguliers** peut aider à détecter précocement son arrivée. Il ne doit pas être confondu avec *Varroa destructor* dont il représente un tiers de la taille.

Braula coeca ou *Mellitiphis alvearius* (cf photo ci-contre) sont parfois observés sur les planchers de comptage, mais ne sont pas considérés comme dangereux pour les colonies.

